



Besançon le 13 septembre 2012

Mise en œuvre de l'essai de démodulation sur le Doubs Franco-Suisse

Dans le cadre des mesures prises, en août dernier, à l'issue des travaux du groupe « gestion des débits » composé des autorités françaises et suisses (Office fédéral de l'Energie) du Doubs Franco-Suisse, un essai grandeur réelle de démodulation aura lieu le **vendredi 14 septembre entre 6 heures 30 du matin et midi.**

En effet, parmi les mesures retenues figure la diminution de l'impact des éclusées du barrage du Châtelot, par une meilleure coordination du fonctionnement de cet ouvrage avec celui du Refrain situé en aval immédiat. Cela permettra une amélioration de la démodulation des éclusées du Châtelot.

Cet essai aura notamment pour objectif de vérifier la pertinence de disposer d'une tranche de marnage (amplitude maximale) de 75 cm dans la retenue d'eau du barrage du Refrain. Il sera suivi par les administrations des deux pays, mobilisera des moyens techniques et humains mis en œuvre par les exploitants des ouvrages (EDF et Société des Forces Motrices du Châtelot SFMC), ainsi que par l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) la Franco-Suisse.

Contact :

DREAL Franche-Comté

17E, rue Alain Savary – 25005 BESANCON CEDEX

tél : 03.81.21.67.00 – Fax : 03.81.21.69.99

Communication : Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18

mél : patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr